

INVESTIR DANS LA GESTION DURABLE DES TERRES

Atelier sur la mobilisation stratégique des
ressources

Kribi, Cameroun, 2 – 4 septembre 2009

COMPTE-RENDU SUCCINCT DES TRAVAUX

Septembre 2009

Du 2 au 4 septembre 2009 s'est déroulé à Kribi (Sud) l'atelier national sur la mobilisation stratégique des ressources pour la gestion durable des terres au Cameroun.

Cet atelier s'inscrit dans le contexte du partenariat entre la République du Cameroun (MINEP) et le Mécanisme mondial de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD), avec la participation du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), pour l'élaboration d'une stratégie intégrée de financement permettant la mise en œuvre du Plan d'action national de lutte contre la désertification (PAN/LCD).

Chaque session de travail a reposé sur la réalisation préalable d'une ou plusieurs études, dont les rapports provisoires furent présentés aux participants et dont les versions finales intégreront les observations et propositions validées au cours de l'atelier.

1. Ouverture de l'atelier

Les représentants du PNUD et du Mécanisme mondial et le point-focal de la CNULCD, représentant le Ministre de l'environnement et de la protection de la nature (MINEP) ont, chacun à son tour, souligné l'importance de la gestion durable des terres au Cameroun.

Le point focal a mentionné que cinq régions du pays connaissent de façon aiguë les effets de la dégradation des terres, les trois régions septentrionales étant les plus touchées. Il a également souligné que les programmes développés pour y remédier ont, jusqu'à présent, souffert d'un manque de stratégie de financement efficace.

2. Session n°1 : État des lieux

Trois exposés ont été suivis d'échanges entre les participants :

- ♣ État des lieux du processus d'élaboration et d'opérationnalisation du PAN/LCD (EBWÉLÉ Fils Leroy, point-focal de la CNULCD).
- ♣ La gestion durable des terres au Cameroun – défis et opportunités (ZEH NLO Martin, PNUD).
- ♣ Programme d'appui à la mobilisation des ressources pour la gestion durable des terres au Cameroun (Sven WALTER, Mécanisme mondial).

Constats	<p>De nombreuses actions ont déjà été menées ou sont encore en cours.</p> <p>Le PAN/LCD est un acquis qui devrait servir de document de référence et de mise en cohérence des interventions des différents acteurs.</p>
Recommandations	<p>Reconnaître et prendre en compte pleinement les actions déjà menées ou en cours.</p> <p>Réelle nécessité d'appropriation et d'internalisation de la préoccupation relative à la GDT, qui devrait conduire le Cameroun à ne pas se contenter d'apporter une contrepartie aux financements extérieurs, mais à compter prioritairement sur ses fonds propres.</p>

3. Session n 2 : Contexte de la mobilisation des ressources financières

Cette session se déroula en deux phases : l'une consacrée à l'examen du contexte institutionnel, l'autre à la mesure du coût de l'inaction et aux stratégies financières intégrées.

Les exposés relatifs à cette thématique concernent :

- ♣ La restitution de l'étude sur **le renforcement de l'intégration de la GDT dans les processus politiques majeurs/sectoriels au Cameroun** (BITONDO Dieudonné, consultant).
- ♣ L'analyse des parties prenantes impliquées dans la GDT au Cameroun (ZEH NLO Martin, PNUD).
- ♣ La restitution de l'étude sur **le fonctionnement de l'Organe National de Coordination de la CNULCD au Cameroun** (KENMOGNI Noëlle, ISMP).
- ♣ Restitution de l'**Étude des coûts de l'inaction** (FOMÉTÉ Timothée et TEICHÉGANG Blaise-Pascal, *Rainbow Consult*).
- ♣ Cadrage relatif à *la mobilisation des ressources financières pour la GDT au moyen de stratégies financières intégrées* (Camilla Nordheim-Larsen, Mécanisme mondial).

Trois groupes de travail planchèrent sur les thèmes suivants :

- ♣ Intégration de la GDT dans les politiques majeures ;
- ♣ Missions de l'ONC ;
- ♣ Opérationnalisation de l'ONC.

<p>Constats</p>	<p>Les documents stratégiques majeurs intègrent déjà des aspects relatifs à la GDT, même si ceci ne se traduit pas toujours par une mobilisation effective des moyens nécessaires</p> <p>Le non-fonctionnement de l'ONC est lié à des difficultés de divers ordres :</p> <ul style="list-style-type: none"> ♣ Mécanisme de fonctionnement ; ♣ Missions ; ♣ Ressources. <p>La dégradation des terres a un coût économique, écologique et social important, qui est insuffisamment pris en compte actuellement.</p>
<p>Recommandations</p>	<p>Veiller à l'intégration des considérations de GDT dans les stratégies et programmes : participation du MINEP et des acteurs sensibles à la GDT aux processus d'élaboration et de validation, faire recours à l'Évaluation Environnementale Stratégique (ÉES), dont découlent les Plans de gestion environnementale et sociale (PGES).</p> <p>Renforcer les capacités pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ♣ L'élaboration de projets intégrant la GDT ; ♣ L'intégration de ces projets dans les interventions des différents acteurs. <p>Faire de l'ONC un organe opérationnel de coordination de toutes les actions de GDT/LCD :</p> <ul style="list-style-type: none"> ♣ Doté d'une autonomie de fonctionnement et de moyens financiers conséquents ; ♣ Doté d'un statut juridique adapté. <p>Utiliser les résultats de l'étude sur les coûts de l'inaction pour sensibiliser les décideurs à tous les niveaux et le public.</p>

4. Session n 3 : Ressources et mécanismes de financement internes

Deux exposés servirent de base à une discussion en plénière, suivie de travaux de groupe :

- ♣ Présentation de l'étude sur ***l'analyse des ressources internes potentiellement disponibles pour financer la mise en œuvre du PAN/LCD*** (NEMBOT-NDEFFO Luc, université de Dschang) ;
- ♣ Présentation du cycle budgétaire et des portes d'entrée pour l'augmentation du budget alloué à la GDT (NGALEU Boniface, consultant).

Des travaux en groupe portèrent ensuite sur :

- ♣ Le budget de l'État ;
- ♣ Les fonds nationaux et programmes spéciaux ;
- ♣ Les collectivités territoriales décentralisées (CTD) et le secteur privé.

Constats	<p>Les ressources internes pour le financement de la GDT proviennent de plusieurs sources :</p> <ul style="list-style-type: none"> ♣ Les ressources inscrites au budget de l'État (ministères sectoriels) ; ♣ Les fonds nationaux ; ♣ Les acteurs privés ; ♣ Les collectivités territoriales décentralisées ; ♣ Les organisations de la société civile (OSC).
Recommandations	<p>Renforcer les capacités pour l'élaboration de stratégies de mobilisation de ressources spécifiques à chaque source.</p> <p>Maîtriser le cycle budgétaire, afin de l'utiliser stratégiquement.</p> <p>Les OSC doivent faire un effort pour améliorer leur crédibilité auprès de leurs partenaires nationaux.</p>

5. Session n 4 : Ressources et mécanismes de financement externes

Six exposés ont précédé les travaux des participants au cours de cette session : un exposé introductif sur les *enjeux de la mobilisation des ressources externes* (Évariste NICOLÉTIS, Mécanisme mondial), la présentation de l'étude sur *l'état des lieux des financements externes afférents à la GDT au Cameroun* (NEMBOT-NDEFFO Luc, université de Dschang) et quatre études de cas :

- ♣ Le programme sectoriel forêts-environnement (NTEP Rigobert, MINEP) ;
- ♣ La Coopération française et l'Afd, par Vincent BÉLIGNÉ (Coopération française) ;
- ♣ Opportunités de financement par le biais des OSC (TAMBA Isaac, CREDDA, YOMB Jacques, CRED/CONGAC) ;
- ♣ Cf. étude de cas précédente.

Les participants se répartirent alors en quatre groupes de travail :

- ♣ Partenaires au développement (bilatéraux et multilatéraux) ;
- ♣ Organisations de la société civile (nationales et internationales) ;
- ♣ Agriculture et élevage ;
- ♣ Programme sectoriel forêt-environnement (PSFE).

Constats	<p>Les ressources externes pour le financement de la GDT proviennent de plusieurs sources :</p> <ul style="list-style-type: none"> ♣ Les partenaires au développement ; ♣ Les ONG internationales ; ♣ Les sociétés de droit étranger ou à capital majoritairement étranger.
Recommandations	<p>Harmoniser les priorités nationales et celles des bailleurs en matière de GDT, dans le contexte de la Déclaration de Paris.</p> <p>Des synergies entre les conventions de Rio doivent être suscitées et favorisées, en mettant en exergue les liens entre GDT, biodiversité et changement climatique (adaptation et atténuation).</p> <p>Reconnaître les interactions entre agriculture et élevage et gestion durable des terres : préservation du capital-terre, préservation des aires protégées périphériques (bénéfice environnemental indirect : ex. de la progression du front cotonnier vers le sud), et intégrer la GDT dans le PSAÉ.</p> <p>PSFE : accroître la mobilisation des ressources disponibles <i>via</i> le PSFE au bénéfice de la GDT, notamment en incluant des projets « GDT » dans les Plans de travail annuels (PTA).</p> <p>Mettre les aspects de GDT à l'ordre du jour de la plate-forme de concertation entre secteurs public et privé.</p> <p>Renforcer les capacités pour l'élaboration de stratégies de mobilisation de ressources spécifiques à chaque source.</p> <p>Les OSC doivent faire un effort pour améliorer leur crédibilité auprès des bailleurs.</p> <p>Les synergies entre OSC locales et ONG internationales doivent être renforcées.</p>

6. Session n°5 : Ressources et mécanismes de financement novateurs

Trois exposés ont servi de support aux travaux des participants durant cette session :

- ♣ *Cadrage introductif sur les ressources et mécanismes de financement novateurs* (Paule HÉRODOTE, Mécanisme mondial).
- ♣ Présentation de l'étude sur **les mécanismes de financement novateurs au Cameroun** (FOAHOM Bernard, IRAD).
- ♣ *Options pour améliorer l'accès aux financements liés aux changements climatiques pour la GDT au Cameroun* (Paule HÉRODOTE, Mécanisme mondial).

Les participants se sont organisés en quatre groupes :

- ♣ Commerce des services environnementaux (marchés d'échanges réglementés) ;
- ♣ Paiement pour l'effort de gestion durable (prix inclus dans le produit) ;

- ♣ Rémunération gouvernementale des investissements dans la conservation des terres ;
- ♣ Analyse institutionnelle des points-focaux des trois conventions de Rio afin de renforcer leur efficacité et leurs synergies sur les plans national, sous-régional et international.

Constats	<p>Au Cameroun, il existe un potentiel d'application de certains mécanismes de financement novateurs (MFN) L'évaluation préliminaire des MFN a identifié comme MFN le plus applicable le cofinancement, les taxes et les subventions liés aux services environnementaux.</p> <p>L'application des MFN nécessite souvent des financements initiaux qui sont rarement disponibles.</p> <p>Les politiques et les réalités nationales sont souvent déconnectées des débats internationaux relatifs aux accords multilatéraux sur l'environnement. Ceci a des implications sur les capacités relatives à l'approbation des instruments financiers.</p> <p>Faible concertation entre les Points Focaux des Conventions de Rio.</p> <p>La GDT au Cameroun peut profiter d'un certain nombre de mécanismes de financement liés à l'adaptation et l'atténuation aux changements climatiques. Malgré l'absence des projets MDP au Cameroun, les participants ont souligné le nombre important des initiatives qui adressent les synergies entre changements climatiques, biodiversité et GDT.</p>
Recommandations	<p>Réaliser des études de faisabilité relatives aux MFN les plus prometteurs identifiés.</p> <p>Renforcer le cadre institutionnel relatif au fonctionnement des Points Focaux des Conventions de Rio afin d'améliorer la participation du Cameroun aux négociations internationales.</p> <p>Améliorer l'échange des informations sur l'environnement pour capitaliser le savoir entre acteurs, secteurs et pays.</p>

7. Session n 6 : Planification

Après une *introduction sur la feuille de route pour l'élaboration de la SFI* (EBWÉLÉ Fils Leroy, point-focal de la CNULCD), les participants ont adopté en séance plénière la présente feuille de route :

Recommandations	Observations et délais
Consolidation et finalisation des rapports des consultants	Octobre 2009
Validation des rapports des consultants et des recommandations issues de l'atelier	Maroua, Novembre ou décembre 2009
Formalisation de la feuille de route	Synthèse, enrichissement, document final Janvier 2010
Adoption de la feuille de route	Yaoundé, Février 2010
Constitution d'un Comité de suivi	Au sein de l'ONC

8. Clôture

Cette session a tout d'abord été marquée par la présentation des conclusions de l'atelier. Lu en plénière par M. Jacob Fah, membre du groupe de travail CCD au MINEP, le compte rendu succinct des travaux a été amendé en plénière par les participants. Par la suite, les participants ont pu procéder à l'évaluation de l'atelier.

L'atelier a été clôturé par la Point Focal CCD au Cameroun, M. Leroy Ebwele, qui a remercié les participants pour la qualité du travail effectué pendant ces travaux. En rappelant que beaucoup d'actions restaient encore à mener pour une mise en œuvre plus efficace de la CCD au Cameroun, il a souligné qu'il comptait sur la participation continue de tous pour garantir le succès des initiatives à venir.